



Abbaye de Lausanne

Assemblée générale

vendredi, 20 février 2015, 19.00 h. à la salle des tireurs de Vernand

1. Ouverture et constitution de l'Assemblée générale

L'Abbé-président Alfred Tissot ouvre la 171^e Assemblée générale ordinaire de l'Abbaye de Lausanne en souhaitant la bienvenue aux participants. Il constate qu'il a l'honneur de mener les débats pour la 21^{ème} fois. Belle performance qui mérite des applaudissements nourris !

Selon la liste de présence, 16 membres de l'Abbaye, y compris 6 membres du Conseil, sont présents ce soir.

Il salue la présence d'un membre d'honneur, Daniel Goy, et des membres honoraires Jean-Pierre Bezençon, Francis Favre, Bruno Moor et Marcel Turrian. Ce dernier fête justement aujourd'hui son 89^e anniversaire.

De nombreuses personnes se sont excusées. L'Abbé-président renonce à en lire la liste.

Personne n'est décédé durant l'année écoulée.

Compte tenu de la maigre assistance, l'Abbé-président propose de ne pas nommer de scrutateur et d'effectuer lui-même le décompte des voix en cas de besoin. Pas d'opposition.

Conformément à l'art. 24 des statuts, il ouvre l'Assemblée générale qui peut valablement délibérer quel que soit le nombre de membres présents (art. 26). Les votations et élections se feront à main levée ou au bulletin secret si l'assemblée le demande (art. 27). Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix au 1^{er} tour et relative au 2^e tour de scrutin. En cas d'égalité, l'Abbé-président départagera.

2. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 17 mars 2014

Personne ne demande une lecture intégrale du PV. Il est approuvé à l'unanimité avec remerciement au greffier.

3.1. Rapport de l'Abbé-président

Le rapport est très court cette année, car tous les résultats ont déjà été donnés lors du Palmarès. Les activités de l'année 2014 ont été le tir annuel de l'Abbaye, le 3^e Grand Tir de Vernand, le Tir d'Al et le 9^e Grand Tir des Abbayes vaudoises. L'Abbé-président félicite les participants pour leurs brillants résultats qui ont permis de porter très haut les couleurs de l'Abbaye de Lausanne. Il constate que la grande majorité des membres de l'Abbaye sont des tireurs sportifs et qu'il peut compter sur eux lorsqu'il s'agit d'être présent.

Durant l'année 2015, il y aura que le tir annuel et le 4^e Grand tir de Vernand. L'Abbé-président invite les tireurs à s'annoncer dès maintenant et à payer le montant de Fr. 100.-- pour les deux tirs. En 2014, 37 membres de l'Abbaye ont pris part aux concours, ce qui représente une participation de 53% de l'effectif total.

3.2. Rapport du trésorier

Le trésorier, Philippe Schaffner, se félicite de pouvoir présenter cette année un résultat positif. Grâce à la séparation des deux tirs (Grand Tir de Vernand et Tir de l'Abbaye), le gros déficit de l'année dernière s'est transformé en un bénéfice de Fr. 1452.70. Une bonne partie du mérite revient à l'Abbé-Président qui a récolté à lui seul plus de Fr. 4'000.-- d'annonces pour le plan de tir. Le trésorier constate que le nouveau plan comptable assure plus de transparence et facilite ainsi la gestion financière.

La fortune de la Société s'élève maintenant à Fr. 22'137.72.

3.3. Rapport des vérificateurs des comptes

La commission est composée de Francis Favre, Steeve Cuendet et Joseph Savona, suppléant.

Francis Favre lit le rapport de révision (document annexé au PV) en soulignant la parfaite tenue des comptes. Il demande à l'Assemblée de les approuver.

3.4. Approbation des rapports

L'Abbé-président propose aux personnes présentes d'approuver les trois rapports présentés en levant la main. Sans aucune discussion, les rapports sont approuvés à l'unanimité.

4. Elections

Tous les membres du Conseil sont d'accord de reprendre le flambeau pour une année, sauf Gilbert Albrecht, banneret, qui a demandé de se retirer à cause de sa santé précaire.

L'Abbé-président constate qu'il faut donc une personne pour le remplacer et si possible quelqu'un qui n'habite pas trop loin de Lausanne.

Paul Schaffner se présente spontanément et est élu par acclamations.

Les membres sortants du Conseil sont élus pour une nouvelle année sans opposition.

Le Conseil 2015 se compose donc comme suit:

Abbé-président:	TISSOT Alfred
Lieutenant d'Abbé	BEZENÇON Jean-Pierre
Trésorier	SCHAFFNER Philippe
Greffier	FRIEDLI Gilbert
Chef des tirs	AEBISCHER Claude
Banneret	SCHAFFNER Paul
Membre adjoint, cantinier	WEBER Patrice

L'Abbé-président propose de reconduire les vérificateurs des comptes sortants pour une nouvelle période. En 2015, Steeve Cuendet sera rapporteur, Joseph Savona 2^e réviseur et Francis Favre, suppléant.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

5. Admissions, démissions, radiations et décès

Huit admissions en 2014: Gilbert Chabloz, Jean-Pierre Cottier, Frédéric Delacrausaz, Jean Gaussens, Claude Lädermann, Vincent Loffel, Efisio Piano et Jean-Marc Ray. Aucune de ces personnes n'est présente ce soir.

Il n'y a pas de démission, de radiation ni de décès.

A ce jour, l'Abbaye de Lausanne compte un effectif de 69 membres, dont 44 actifs, 18 membres honoraires et 7 membres d'honneur.

6. Finances d'entrée et cotisations annuelles

Le Conseil propose de laisser la finance d'entrée à Fr. 25.--, l'insigne de l'Abbaye à Fr. 20.-- et la cotisation annuelle à Fr. 30.--.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

7. Objectifs financiers 2015

Pas de Tir d'Aï et pas de Grand Tir des Abbayes vaudoises, donc une année calme. Cependant, vu qu'il y a la Fête fédérale de tir et que beaucoup de membres de l'Abbaye y participent, les porte-monnaie seront déjà largement sollicités.

Le Conseil suggère de poursuivre la gestion financière entreprise en 2014. En fin d'année, si les comptes présentent un bénéfice substantiel, le repas du palmarès pourra peut-être être offert entièrement ou partiellement. Mais c'est sans garantie ! Il ne sert à rien de faire des bénéfices mirobolants et de ne pas les utiliser dans le moment présent.

Durant l'année 2015, plusieurs Abbayes fêtent des anniversaires, comme par exemple l'Abbaye des Bourgeois de Faoug avec 475 ans d'existence, Aigle Mousquetaires 425 ans, Syens 250 ans, Vers l'Eglise 175 ans, Montricher et Villeneuve 125 ans et 25 ans pour les Nobles Cœurs d'Aigle. Après réception des plans de tir, l'Abbaye-président décidera s'il y a la possibilité de prendre part à un ou plusieurs de ces concours.

8. Plan de tir 2015

Le Tir annuel coûtera Fr. 40.- et le 4^e Grand Tir de Vernand Fr. 60.- munition comprise. Le programme des deux tirs est le même: 4 coups d'essai et 20 coups à 100 pts. Une carte de tir blanche pour le 4^e Grand Tir et une carte de tir rose pour le Tir annuel.

Dans chaque catégorie (sport et ordonnance), il faut 5 tireurs classés pour avoir droit aux médailles olympiques. Si ce n'est pas le cas, seul le 1^{er} classé recevra un prix spécial de l'Abbaye et les deux autres auront un prix de consolation.

Dates du tir : jeudi 17 et vendredi 18 septembre de 14.00 à 18.30 h. et samedi 19 septembre de 08.00 à 12.00 h. au Centre de tir sportif de Vernand.

Autres manifestations

Le Tir d'Aï n'aura pas lieu en 2015 car le responsable est engagé comme chef de stand à la Fête fédérale de tir en Valais. Donc prochain rendez-vous le dimanche 26 juin 2016.

L'Assemblée ordinaire des délégués de la FAV aura lieu le dimanche 14 mai 2014 à Aigle. L'Abbé-président sera présent uniquement à l'assemblée et à l'apéritif. Sur notre ordre du jour, il y a encore la date de l'année dernière. Prière de noter la correction.

Journée de palmarès de notre Abbaye

Elle aura lieu au restaurant de Vernand, le samedi 7 novembre 2015. Elle débutera avec la lecture du palmarès et l'apéritif à 18.00 h. Le repas suivra à 19.00 h.

A cause du tir des retardataires, qui se déroulera le matin de 08.00 à 12.00 heures, il a fallu déplacer notre remise des prix (normalement à midi).

9. Honorariat

Cette année, il y a 4 membres honoraires, tous entrés en 1990, soit Claude Aebischer, Michel Fardel, Francis Rossi et Philippe Stoudmann. En récompense des 25 ans de loyauté envers notre Abbaye, ils n'ont plus à payer la cotisation annuelle mais rien ne les empêche de verser un petit ou un grand don qui fera plaisir du trésorier.

En outre, l'Abbé-président félicite Claude Aebischer qui a reçu le diplôme de reconnaissance de la FAV pour les longues années passées au sein du Conseil de L'Abbaye de Lausanne, puisqu'il est au Conseil depuis 1990 comme chef des tirs.

10. Divers et conclusion

Philippe Schaffner prend la parole au nom des membres du comité pour remercier l'Abbé-président pour tout le travail qu'il a accompli durant l'année écoulée.

L'Abbé-président relève que l'année prochaine, l'Assemblée générale sera de nouveau fixée un lundi soir, jour qui semble mieux convenir à la plupart des membres.

Etant arrivé ainsi à la fin de l'ordre du jour, l'Abbé-président clôt les débats de l'assemblée générale à **20.10** heures en souhaitant une bonne santé et une saison de tir 2015 réussie et, pour ceux qui ont l'intention de rester, un bon appétit pour la fondue qui va suivre.

Lausanne, le 20 février 2015

Pully, le 5 mars 2015

Le greffier:



Annexes:

Bilan et compte de pertes et profits

Rapport des vérificateurs des comptes